



## AVIS D'ASSEMBLÉE D'INVESTITURE

POUR SÉLECTIONNER LE CANDIDAT LIBÉRAL POUR

Lac-Saint-Jean

Conformément aux règles nationales intérimaires de désignation des candidats pour le Parti libéral du Canada, la convocation d'une réunion pour la désignation du candidat pour la circonscription de Lac-Saint-Jean a été émise. La réunion est convoquée conformément aux dispositions de l'article 1 et 13 des règles mentionnées ci-dessus aujourd'hui le 1 septembre 2017.

Date de l'assemblée :

**jeudi 7 septembre 2017**

Hôtel Manoir Roberval

19, boulevard de l'Anse, Roberval (Québec) G8H 1Z1

Vote : de 16h à 19 h | Discours : 15 h 45

Motel Chute des Pères

46, boulevard Panoramique, Dolbeau-Mistassini, QC G8L 5G9

Vote : de 17 h 00 à 20 h | Discours : 18 h

Les résultats seront uniquement annoncés à cet endroit

Pour être admissible à se présenter comme candidat à l'investiture, une personne doit respecter les exigences suivantes : soumettre et remplir les formulaires 1 (ou 1A le cas échéant), 2, 3, 4, 5, 6, et 7, et respecter toutes les autres exigences des règles nationales, avant la date limite de l'investiture, soit le 18 août 2017 à 17 h HE.

La date butoir pour être admissible à voter à cette Assemblée

**Jeudi 31 août 2017**

Prescrit aux termes de l'article 1.4 et 13 des règles nationales  
17 h HE pour les applications en papier ou 23 h 59 HE pour les applications électroniques



VICTORY FUND  
FONDS de la VICTOIRE

Le compte à rebours avant l'élection partielle est commencé. L'équipe libérale a besoin de vous maintenant plus que jamais. Vous voulez faire plus pour garantir la victoire des libéraux lors de cette élection partielle? Faites un don au Fonds de la victoire!

C'est tout simplement l'un des moyens les plus efficaces de faire une différence. Votre don mensuel soutient le Parti à la fois au niveau des circonscriptions et à l'échelon national, et nous permet de réagir vite, de planifier à l'avance, en plus d'aider, au quotidien, à communiquer le message libéral à la population canadienne.

Visitez le <http://www.fondsdelavictoire.ca> ou composez le 1-888-LIBERAL dès maintenant!

## Personnes admissibles à voter lors d'une assemblée d'investiture

1. Les résidents de la circonscription qui sont des libéraux inscrits à la date butoir établie par les règles à l'intention des candidats à l'investiture.\*
2. Pourvu que tous les particuliers dont il est question au paragraphe un (1) répondent aux critères suivants :
  - a. soient âgés d'au moins quatorze (14) ans;
  - b. soutiennent les objectifs du Parti;
  - c. ne soient pas membres d'un autre parti politique fédéral au Canada;
  - d. ne soient pas membres ayant droit de vote dans une autre association de circonscription fédérale;
  - e. alors qu'étant membres du Parti, n'ont pas déclaré publiquement leur intention d'être candidats pour une élection à la Chambre des communes autrement que pour être candidats du Parti.
3. Toute personne admissible à voter doit être en mesure de fournir la preuve de son identité et de son adresse. Il y a à cet effet trois options :
  - a. Fournir une pièce originale d'identité émise par le gouvernement ou une agence du gouvernement comportant sa photo, ses nom et prénom et son adresse (par exemple, un permis de conduire); OU
  - b. Fournir deux pièces originales d'identité émises par le gouvernement ou une agence du gouvernement, un établissement d'enseignement, un bureau municipal ou une agence municipale, un organisme de service public ou une société de cartes de crédit qui indique ses nom et prénom. Au moins un de ces documents doit également contenir son adresse : (par exemple, carte de santé et facture d'électricité) (par exemple, permis de pêche et état de compte de sa carte de crédit) (carte d'identité d'étudiant et fiche de résultats scolaires); OU
  - c. Fournir un exemplaire de la pièce d'identité originale émise par un gouvernement, une agence du gouvernement, un établissement d'enseignement, un bureau municipal ou une agence municipale, un organisme de service public ou une société de cartes de crédit qui indique ses nom et prénom et ensuite accepter de prêter serment et être parrainée par une autre personne admissible à voter dans la circonscription et qui peut présenter une preuve d'identité acceptable indiquée au point a ou b ci-dessus.

\* La date butoir pour l'admissibilité à voter conformément à l'article 1.4 et 13 des règles, est le 31 août 2017 à 17 h HE pour les applications en papier ou 23 h 59 HE pour les applications électroniques. Les candidatures reçues après sont considérées comme acceptées le jour ouvrable qui suit.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Parti libéral du Canada à l'adresse [info@liberal.ca](mailto:info@liberal.ca)



## NOTICE OF THE NOMINATION MEETING

TO SELECT THE LIBERAL CANDIDATE FOR  
Lac-Saint-Jean

Pursuant to the Interim National Rules for the Selection of Candidates for the Liberal Party of Canada, the call has been issued for a meeting to nominate a candidate in Saint-Laurent. The meeting is being called pursuant to the provisions of Sections 1 and 13 of the above Rules on this day, September 1, 2017.

Date of Nomination Meeting:

**Thursday, September 7, 2017**

Hôtel Manoir Roberval

19 de l'Anse Boul, Roberval, QC G8H 1Z1

Vote: 4:00 PM to 7:00 PM | Speeches: 3:45 PM

Motel Chute des Pères

46 Panoramique Boul, Dolbeau-Mistassini, QC G8L 5G9

Vote: 5:00 PM to 8:00 PM | Speeches: 6:00 PM

Results will be announced at this location only

For a Nomination Contestant to be eligible to run for nomination, they are required to file completed Forms 1 (or 1A if applicable), 2, 3, 4, 5, 6, and 7, and all other requirements under the National Rules prior to the close of nominations on August 18, 2017 at 5 pm.

To be eligible to vote at this meeting you must have Registered as Liberal by

**Thursday, August 31, 2017**

Pursuant to Section 1.4 and 13 of the National Rules  
5:00 pm ET for Paper Registrations and 11:59 pm ET for Online Registrations



VICTORY FUND  
FONDS de la VICTOIRE

**The countdown is on.** The Liberal team needs you now more than ever. Want to do more to help ensure a Liberal victory in this by-election and in 2019? Become a Victory Fund Donor!

This is one of the most effective and efficient ways to make a difference. Your monthly donation supports the Party at both a riding and national level, and allows us to respond quickly, plan ahead, and help get the Liberal message out to Canadians every day.

Visit [victoryfund.ca](http://victoryfund.ca) or call 1-888-LIBERAL now!



## Those Qualified to Vote at a Nomination Meeting

1. Residents of the electoral district who are Registered Liberals at the cut off established pursuant to the Rules for Nomination.\*
2. Provided that all individuals referred to in paragraph one (1) are:
  - a. fourteen (14) years of age;
  - b. support the purposes of the Party;
  - c. not a member of any other federal political party in Canada;
  - d. not qualified to vote in any other federal constituency association;
  - e. while a member of the Party, not have publicly declared an intention to be a candidate for election to the House of Commons other than as a candidate of the Party.
3. Must be able to prove your identity and your address. There are three options:
  - a. Provide one original piece of identification issued by government or governmental agency containing your photo, your name and your address ( e.g. Drivers Licence) OR
  - b. Provide two original pieces of identification issued by government, government agency, educational institute, municipal office/agency, public utility or Credit Card Company that provide your name. At least one of these documents must also contain your address: (e.g. Health Card and Hydro Bill) (e.g. Fishing Licence and a Credit card statement) (Student ID card and a School Report card) OR
  - c. Provide one piece of original identification issued by government, government agency, educational institute, municipal office/agency, public utility or credit card company that provides your name and then be willing to swear an oath and be vouched for by a qualified voter in the riding who has identification acceptable in a or b above.

\*Cut-off for eligibility to vote pursuant to section 1.4 and 13 of the Rules has been set as August 31, 2017, 5:00 pm ET for Paper Registrations and 11:59 pm ET for Online Registrations. Applications received after those times are deemed to be accepted on the next business day.

**For further information contact the Liberal Party of Canada at [info@liberal.ca](mailto:info@liberal.ca)**